

Avis de constitution

SOCIETE « SUPER CONCASSE »

Siège ABIDJAN – PLATEAU ; immeuble DAUDET
APPARTEMENT 43., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER CONCASSE »

Objet : - Exploitation des mines, fabrication et commercialisation de gravier concassé et granite, fabrication et vente de préfabrique caniveau-dallot-buse, pavé bordure, dallâtes, agglos bitume et accessoires de route et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN – PLATEAU ; immeuble DAUDET
APPARTEMENT 43., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M YAO KOUASSI JEAN-MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08759 du 17/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57648/GTCA/RC/2023 du 17/01/2024

